

MUNICIPALITÉ DE BRYSON

Séance ordinaire du conseil municipal de Bryson tenue le 01 Octobre 2025 à 19h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson (Québec).

Présents Alain Gagnon, Maire et les conseillers(es), David Miljour, Joanne Ralston Marc Gauthier, Serge Lance, Wayne Cameron et

Également présente : Vanessa Dagenais, la directrice générale et greffière-trésorière.

Absent : Conseiller , Jian Zhang.

Le quorum est atteint et le maire Gagnon préside la séance.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le Maire Gagnon ouvre la séance à 19 :00.

Déclaration de conflit d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage et l'intérêt public. Les articles de la Loi sur les élections et les référendums municipaux relatifs aux conflits d'intérêts visent à assurer que le processus décisionnel au sein d'un conseil municipal n'est pas entaché de considérations personnelles.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

073-10-2025

IL EST PROPOSÉ par David Miljour et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 01 Octobre 2025 tel que modifié. **Adopté**

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

074-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Serge Lance et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 08 Septembre 2025. **Adopté**

4. AFFAIRES DÉCOULANTS DES DERNIÈRES RÉUNIONS

Aucunes affaires découlant des dernières réunions

5. RAPPORT DU MAIRE

Le maire présente son rapport mensuel.

6. PÉRIODE DE QUESTION (publique)

Les membres du conseil ont pu répondre aux questions des citoyens présents

7. CORRESPONDANCE ET INFORMATION

7.1 Présentation du rapport financier 2022

L'auditeur Simon Thibault nous fait la présentation du rapport financier 2023 et répond aux questions qui lui sont posées.

7.2 Lettre du Maire

Le maire procède à la lecture de la lettre qu'il a préparée et soumise au conseil.

8. ADMINISTRATION

8.1 Rapport de la technicienne en gestion des eaux.

Il n'y a pas de rapport de la Technicienne en gestion des eaux.

9. FINANCES

9.1 Comptes Payables

Tel que confirmé par le comptable, Gerard Labelle CGA, Je, Vanessa Dagenais, directrice générale et greffière-trésorière, certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les factures reçues au montant de 156,222.10\$.

IL EST PROPOSÉ par Serge Lance, et résolu à l'unanimité, que les factures reçues au montant de 156,222.10\$ soient payées. **Adopté**

075-10-2025

9.2 Soumissions VO3

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une soumission de l'entreprise V03 pour l'achat de pièces liées au réseau d'eau potable, mais que celle-ci a été repoussée par le conseil municipal afin d'obtenir davantage de précisions sur les pièces réellement nécessaires et sur les coûts proposés;

ATTENDU QUE la technicienne en eau a confirmé les pièces jugées urgentes et nécessaires, et celles pouvant être reportées à un prochain budget;

ATTENDU QUE la municipalité est toujours en attente d'une soumission révisée de l'entreprise V03 reflétant les montants ajustés;

ATTENDU QUE la prochaine séance régulière du conseil est prévue seulement à la fin novembre 2025, et qu'il est nécessaire de prévoir une autorisation de dépense afin de ne pas retarder les travaux requis;

076-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Joanne Ralston et résolu à l'unanimité d'autoriser une dépense de 8000\$ auprès de V03 pour l'acquisition des pièces jugées urgente en attente de soumission révisée de V03 **Adopté**

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1 Résolution MAMH

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson connaît des difficultés financières depuis plusieurs mois;

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson fait l'objet de mesure de recouvrement d'une institution financière;

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson accuse des retards importants dans la production des redditions de compte et est confrontée à un manque de liquidités;

ATTENDU QUE la municipalité de Bryson rencontre certains enjeux en matière de planification et de suivi budgétaire;

ATTENDU QUE ces difficultés peuvent occasionner des risques quant à la capacité de la Municipalité à répondre à ses obligations financières et à maintenir les services à la population;

ATTENDU QUE l'auditeur et la Direction de l'accompagnement et des finances du MAMH ont confirmé l'importance de redresser la situation financière;

ATTENDU QUE la Direction de l'accompagnement et des finances municipales du MAMH propose d'accompagner la municipalité de Bryson et de la soutenir dans le redressement durable de sa situation financière et, notamment, en lui offrant :

- De l'aide pour la consolidation du déficit accumulé
- Des conseils et du soutien pour la résolution du litige en recouvrement
- Du soutien dans la perception des revenus et le rétablissement des liquidités
- Des conseils pour l'optimisation de la gestion comptable
- Du soutien pour la planification budgétaire et la taxation
- Du renforcement de la gouvernance municipale

ATTENDU QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de redresser la situation financière et souhaite s'engager fermement en ce sens grâce aux mesures proposées par le MAMH et à toute autre mesure pertinente, notamment l'embauche d'une ressource externe;

ATTENDU que le conseil peut mettre fin à cet accompagnement en tout temps

077-10-2025 **IL EST PROPOSÉ PAR** Joanne Ralston, **APPUYÉ PAR** Marc Gauthier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal de Bryson mandate l'administration municipale à mettre en œuvre l'ensemble des mesures nécessaires et appropriées au redressement financier de la Municipalité;

Que le conseil sollicite un accompagnement spécialisé en finances municipales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour le redressement administratif et financier de la Municipalité, incluant la préparation des projets d'investissement à venir;

Que l'administration municipale collabore avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et ses représentants, réponde à toute demande de sa part et effectue tous les suivis requis par celui-ci, jusqu'à ce que la situation financière de la Municipalité se soit redressée à la satisfaction du conseil et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

Que la Municipalité autorise les représentants du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à communiquer et à échanger avec l'auditeur externe de la Municipalité;
Que la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et de l'auditeur externe pour les informer de la décision du conseil **Adopté**

10.2 Rencontre Du mois de Novembre 2025

ATTENDU QUE la séance ordinaire du conseil est prévue pour le 17 novembre 2025;

ATTENDU QUE la période électorale municipale prendra fin peu de temps avant cette date;

ATTENDU QUE des congés, approuvés depuis plusieurs mois, suivront la période électorale;

ATTENDU QU'il est nécessaire de compléter la documentation et le travail administratif requis à la suite des élections;

ATTENDU QUE la directrice générale souhaite s'assurer que tous les documents et formalités soient complétés personnellement et conformément aux exigences légales et procédurales;

078-10-2025 **EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR** Wayne Cameron et résolu à l'unanimité que la séance ordinaire du conseil initialement prévue le lundi 17 novembre 2025 soit reportée au lundi 24 novembre 2025, à 19 :00, au lieu habituel des séances **Adopté**

10.3 Résolution pour la collecte du composte et des vidanges.

ATTENDU QUE la Municipalité doit assurer la collecte régulière des déchets domestiques et du compost sur son territoire;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue prévoit :

- 26 collectes de déchets par année;
- 36 collectes de compost par année (soit une collecte aux deux semaines durant l'hiver et une collecte chaque semaine durant l'été);

ATTENDU QUE le coût total pour ces services s'élève à 54 000 \$;

079-10-2025

IL EST PROPOSÉ PAR David Miljour et résolu à l'unanimité,

1. D'accepter l'offre de service pour la collecte des déchets et du compost à compter de l'année 2026, pour un montant total de 54 000 \$;
2. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer toute entente ou document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution.

Adopté

11. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les conseillers David Miljour, Marc Gauthier, Wayne Cameron et Serge Lance ont présentés des rapports et mises à jour.

12. AUTRES

12.1 Plan de protection de source d'eau potable + Subvention

12.2 Resolution Poste Canada

Le conseil choisi de ne pas passer la résolution recommander.

12.3 Adoption d'une directive particulière d'utilisation d'une langue autre que le français

Ce sujet est repoussé à la rencontre du 24 Novembre 2025

12.4 Parade de Noel

CONSIDÉRANT que la Municipale organise une parade de Noel a chaque année;

CONSIDÉRANT que la rue Principale devra être fermé du 501 rue principale ay 936 rue principale;

CONSIDÉRANT que la Parade sera le 06 Décembre 2025 de 19h00 à 20h00;

080-10-2025

IL EST PROPOSÉ par Dave Miljour et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Bryson confirme son accord avec la fermeture de la rue Principale le 6 Décembre 2024 et fournira aussi les barricades et panneaux de détour.

13. LEVÉE DE LA SESSION

081-10-2025

IL EST PROPOSÉ par David Miljour et résolu à l'unanimité que la réunion soit levée à 19h55.

Adopté

Alain Gagnon
Maire

Vanessa Dagenais
Directrice générale,
Greffière - trésorière

